

<http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article333>



# Dossier : Image du sport scolaire et pratiques d'enseignement au collège et au lycée

- Sport et...  
Date de mise en ligne : mardi 27 novembre 2007  
- Sport Scolaire

---

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

---

**Dossier conduit par Mme Jeanne BENHAIM-GROSSE du ministère de l'éducation nationale.**

A la demande du groupe d'éducation physique et sportive de l'inspection générale, la DEPP a réalisé en 2005-2006, soit plus de 20 ans après son transfert du Ministère de la Jeunesse et de Sports vers celui de l'Education Nationale, une étude sur l'image de cette discipline au regard de ses pratiques d'enseignement. Des professeurs d'EPS et des élèves issus de collèges, LEGT et LP privés et publics ont été interrogés sur leurs pratiques sportives, privées (libre et en club) et scolaires (en EPS et dans le cadre des associations sportives), ainsi que sur les représentations qu'ils se font de la discipline et de la place qui lui est accordée dans les établissements. La discipline a été ici entendue ici au sens large, incluant à la fois EPS et AS. Cette étude a permis de faire un tour d'horizon de l'image du métier de professeur d'EPS et de cette discipline, des pratiques d'enseignement en EPS, et de la place spécifique de l'association sportive (AS).

**I- L'image du métier et de la discipline**

**L'image du métier auprès des professeurs d'EPS eux-mêmes**

Pour quelles raisons les professeurs d'EPS ont-ils se sont-ils orientés vers cette profession ? Les enseignants interrogés ont dû s'exprimer sur leurs motivations en choisissant trois items parmi dix proposés. Les raisons les plus souvent invoquées sont d'ordre pédagogique : le désir de donner aux élèves le goût de la pratique physique (cité par 69 % d'entre eux), le plaisir d'enseigner cette discipline (46 %), qui se différencie assez clairement du désir de transmettre des connaissances (27 %), le goût du contact avec des jeunes (41 %), et l'appel d'une vocation (35 %). Les motifs d'ordre « citoyen » sont moins fréquents : 29 % des enseignants ont souhaité, en choisissant ce métier, « contribuer à la formation du citoyen de demain », même si seulement 5 % se sont déclarés motivés par la pratique d'un métier de service public. Enfin, les raisons de confort personnel sont peu citées : 25 % des enseignants d'EPS ont cherché à concilier vie personnelle et vie professionnelle, 16 % à exercer un métier dans lequel l'autonomie pédagogique est importante, et 4 % à continuer une pratique sportive. Il n'y a pas de différence entre les motivations des hommes et des femmes. Les jeunes professeurs (20-30 ans) sont plus nombreux à avoir choisi ce métier pour pouvoir concilier vie personnelle et vie professionnelle (36 % contre 24 % pour les 30-60 ans). Les professeurs de l'enseignement privé fournissent les mêmes réponses que leurs collègues, hormis qu'ils sont plus nombreux à avoir choisi ce métier pour le contact avec les jeunes (53 % contre 38 % dans l'enseignement public).

**L'image de la discipline auprès des élèves**

Les élèves, garçons comme filles, ont une représentation très positive de l'EPS : lorsqu'il leur est demandé ce que les cours leur apportent dans cette discipline, les items qu'ils citent en premier se situent tous dans le champ du plaisir et de l'épanouissement : ils prennent du plaisir à pratiquer des activités physiques et sportives (68 %), et les cours d'EPS leur permettent de rester en bonne santé (68 %), de se défouler (64 %), de s'épanouir ou de se sentir bien dans leur corps (54 %). Les items d'ordre plus utilitaire n'apparaissent que dans un deuxième temps : l'EPS leur permet aussi d'acquérir des connaissances sur les activités physiques et sportives pratiquées (54 %), d'acquérir des techniques sportives pour leurs loisirs futurs (39 %), de s'entretenir physiquement pour avoir un beau corps (36 %), de mieux connaître les autres (31 %) ou de se préparer à un métier futur (12 %). La vision négative du sport qui leur était proposée à travers

l'item : « perdre du temps à faire des efforts inutiles » n'a été citée que par 4 % des élèves.

Les filles et les garçons ont des réponses très proches, ce qui indique que bien que ces derniers aient une pratique hors scolaire plus assidue (en AS, en club et/ou sous forme de pratique libre), les premières n'en apprécient pas moins, à leur rythme, les activités sportives. Les élèves de collège, de lycée et de LP ont à peu près la même représentation de ce qu'apporte un cours d'EPS.

Les élèves sont moins frustrés qu'il y a vingt ans en ce qui concerne leur nombre d'heures d'EPS : à l'époque 65 % d'entre eux considéraient qu'ils ne faisaient pas assez de sport à l'école, contre 49 % de nos jours. Aucune modification horaire(1) n'étant intervenue entre les deux périodes au collège, lycée ou LP pour l'EPS, la plus forte satisfaction des élèves actuels provient sans doute du

développement du sport hors EPS, qui semble avoir répondu à un désir profond.

Il apparaît qu'aux yeux des élèves, deux heures hebdomadaires d'EPS sont insuffisantes : seulement 40 % d'entre eux, mis dans cette situation, s'en trouvent satisfaits contre 57 % qui souhaiteraient en avoir plus. Trois heures hebdomadaires, ou même quatre, font plus de satisfaits (respectivement 52 % et 57 %).

Quant à la trentaine d'élèves qui déclarent faire cinq heures d'EPS ou plus par semaine (probablement parce qu'ils prennent aussi en compte les heures d'AS), ce sont les plus mécontents de leur situation : 63 % trouvant cette durée insuffisante !

En moyenne, les filles, qui font le même nombre d'heures d'EPS que les garçons, sont beaucoup plus souvent satisfaites (57 %) de leur situation qu'eux (37 %). 61 % des garçons souhaiteraient avoir plus d'heures d'EPS contre 40 % de filles. Le plus grand désir des garçons de faire du sport n'est donc pas totalement comblé par leur pratique plus intense du sport hors EPS (AS, club, et en pratique libre).

Il a été demandé aux élèves s'ils viendraient en cours dans le cas où ces derniers ne seraient pas obligatoires. Comme en 1984-1985 la très grande majorité des élèves ont répondu qu'ils y participeraient tout de même, si ce n'est à toutes les séances (43 %), du moins assez souvent (38 %).

Jusqu'en seconde, les filles sont à peu près aussi nombreuses que les garçons à déclarer qu'elles feraient du sport (assez souvent ou toujours) même si les cours n'étaient pas obligatoires. C'est à partir de la première au lycée et du BEP1 au LP que l'écart se creuse : en première, 17 % des filles (contre 11 % des garçons) déclarent qu'elles ne feraient jamais (ou rarement) de sport si elles y étaient autorisées, en terminale elles sont 20 % (contre 10 % des garçons), en BEP 1, elles sont 22 % (contre 9 %), en BEP 2, elles sont 30 % (contre 13 %). On retrouve ici le moindre goût des filles (notamment celles de LP) pour les activités sportives en général.

Le plébiscite des élèves a-t-il permis à l'EPS d'acquérir une place à part entière au sein des disciplines enseignées dans les établissements ? La réponse n'est pas aisée.

### **Des professeurs bien intégrés dans les établissements**

Les professeurs d'EPS semblent bien intégrés dans les établissements : 94 % des professeurs interrogés déclarent que dans leur établissement, les professeurs d'EPS sont écoutés lors des conseils de classe, 88 % qu'ils sont très impliqués dans la vie de leur établissement (conseil d'administration, conseil de la vie lycéenne etc.), 84 % qu'ils sont souvent professeurs principaux, 77 % qu'ils participent à des projets pluridisciplinaires, et 63 % que leur conseil d'enseignement se réunit régulièrement.

Lors d'une question ouverte, les professeurs ont décrit plus précisément leur implication multiforme à la vie de l'établissement : ils impulsent, ou animent en direction des élèves de nombreuses activités, qui peuvent avoir un lien plus ou moins étroit avec le sport : « stage d'activités physiques de pleine nature en fin d'année », « formation aux premiers secours pour une classe », « projets santé pluridisciplinaires avec l'infirmière » ; ou être totalement déconnecté de la matière enseignée :

« actions de solidarité », « journées portes ouvertes », « sorties de classe », « forums des métiers », « loto », « fête de fin d'année », « projet langage et civilisation avec d'autres enseignants », « aide au

travail » ,... Certains proposent aussi des actions en direction de leurs collègues : « action badminton pour quelques enseignants », « évènements permettant la rencontre entre les professeurs »... Enfin, ils peuvent aussi avoir un rôle cadrant au sein de l'établissement, sans lien avec leur discipline : « directeur adjoint », « responsable de deux niveaux (5e me et 6e me) », « formateur des délégués », « régulateur des conflits », « surveillances », « visite de stages professionnels », « intégration des élèves de l'unité pédagogique d'intégration (élèves handicapés UPI) » .

### **Mais des avis partagés en ce qui concerne l'intégration de la discipline**

Dans l'ensemble, l'EPS ne semble pas être considérée comme une discipline de second ordre, sacrifiée au bénéfice d'autres, plus « intellectuelles » : le mercredi après midi est libéré de cours et de contrôles pour permettre à l'association sportive de fonctionner normalement dans 73 % des établissements, la disponibilité des installations sportives organise l'emploi du temps de l'établissement (77 %), des enseignants d'EPS participent à des projets pluridisciplinaires (75 %), et les horaires affectés à L'EPS sont placés de manière à favoriser l'apprentissage des élèves dans la discipline (55 %). L'EPS tient une place importante plus encore au collège qu'au lycée ou en LP, et dans les établissements publics plus que dans les établissements privés.

Le projet pédagogique EPS existe dans la quasi totalité des établissements du secondaire (95 %) et dans ce cas, il est presque toujours (94 %) en cohérence avec le projet d'établissement. Dans 67 % des établissements, le projet pédagogique est évalué régulièrement et modifié en fonction des évolutions de contexte. Dans les autres cas, le projet EPS est inscrit dans les pratiques pédagogiques, mais sans être réactualisé (27 %) et dans seulement 6 % des cas, il n'existe que de manière formelle, et n'a pas d'incidences sur les pratiques. Les différences entre types d'établissement ne sont pas significatives.

Pourtant, malgré ces critères « objectifs », les enseignants éprouvent un certain malaise : lorsqu'il leur est demandé lors de la question ouverte de la fin du questionnaire ce qu'ils souhaiteraient voir évoluer dans l'enseignement de leur discipline, un tiers citent « une prise de conscience au plus haut niveau de l'Etat de l'importance de l'EPS » ; « Une plus grande reconnaissance des enseignants et/ou de la discipline par les IPR, les chefs d'établissements, les autres professeurs, les parents, les élèves... ».

Pour obtenir cette reconnaissance, les enseignants ne souhaitent plus continuer « à se calquer sur les autres disciplines » : « que l'EPS affirme sa spécificité ». Leurs arguments sont massifs : « à l'heure où la société est tournée vers les problèmes de santé (obésité, asthme, cancer...), l'accent devrait être mis sur l'importance de l'EPS dans le milieu scolaire » ; « Dans un contexte où l'adolescence semble être un cap délicat, l'EPS peut, à sa façon, contribuer à mieux comprendre l'élève à cet âge-là ». Mais pour obtenir la reconnaissance à laquelle ils aspirent, les professeurs préconisent : « une augmentation du coefficient (3 serait intéressant) pour le baccalauréat en EPS ». Sera-ce suffisant ?

Pour lire la suite de ce dossier, vous pouvez télécharger le document dans son intégralité à la fin de cet article..